

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal****DECISION MODIFICATIVE N° 5****Virements de crédits**

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	11
Nombre de suffrages exprimés	11
VOTES : Contre	0
Pour	11
Date de convocation :	30/09/2021

L'an deux mille vingt et un, le 07 octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Richard THIERY, Maire.

Objet : Présents: M. Michaël HUMBERT 1er Adjoint, Mme Danielle BOERI 2ème Adjoint, M. Jean-Pierre ISNARD 3ème Adjoint, M. Laurent STACUL, M. Bruno ROUGANNE et M. Olivier CAMERANO, Mme Brigitte FILLOT, Mme Evelyne PASSAVIN, Mme Barbara BERTACCHINI-EUZIÈRE, M. SCHNEIDER Christophe.

Monsieur le Maire, dit qu'il y aurait lieu de créer l'opération 2021 08 au compte 2131 pour la mise aux normes électrique des bâtiments publics.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imprévues Invest	2 534.16 €	
<b>TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest</b>	<b>2 534.16 €</b>	
D 2131-2021 08 : Mise aux normes elec bat pub		2 534.16 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>		<b>2 534.16 €</b>

Signataires : Barbara BERTACCHINI-EUZIÈRE

Brigitte FILLOT

Bruno ROUGANNE

Christophe SCHNEIDER

Danielle BOERI

Evelyne PASSAVIN

Jean-Pierre ISNARD

Laurent STACUL

Michael HUMBERT

Olivier CAMERANO

Richard THIERY

Certifié exécutoire par Richard THIERY, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/10/2021 et de la publication le 11/10/2021.

A Courmes, le 07/10/2021.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire


